

La prévention et la réduction du chômage de longue durée dans une perspective d'action territoriale

Déclaration du Groupe Entreprises

Mieux répondre aux exigences d'emploi et d'insertion en s'appuyant sur les territoires est un impératif pour notre société : c'est un atout concurrentiel dont il faut soutenir et améliorer les pratiques, un vecteur de performance économique pour les entreprises et un moyen d'intégration sociale élargie en partenariat avec l'État. L'amélioration de la prévention et la réduction du chômage de longue durée participent au maintien de la cohésion sociale et à la réduction de l'exclusion sociale. C'est aussi apporter une réponse adaptée aux besoins de main d'œuvre qualifiée ou moins qualifiée des entreprises.

Ce projet d'avis formule des propositions importantes : l'amélioration de la gouvernance territoriale de l'emploi, de la formation et de l'offre de services est en effet essentielle, et plus encore dans un contexte économique gravement dégradé. Le groupe Entreprises souhaite souligner certaines préconisations qui lui apparaissent prioritaires : la participation active du monde économique à la contractualisation du rôle et de la coopération des acteurs dans les territoires et dans l'anticipation des mutations économiques, l'exigence de transparence de l'utilisation des fonds de la formation gérés par France Compétences, l'appui aux TPE/PME par une mission mutualisée d'aide aux recrutements et au suivi postérieur à l'embauche avec les acteurs notamment consulaires dans les territoires.

Notre groupe soutient également le souhait exprimé dans le projet d'avis de développer les Actions de formation en situation de travail (les AFEST) en s'assurant de la qualité de la formation dispensée et de son financement.

De plus, si les organisations d'employeurs ne peuvent qu'approuver la mise en place d'une nouvelle stratégie de production de biens et de services, elles souhaitent la prolongation du dispositif exceptionnel d'activité partielle pendant la période de crise.

Enfin, pour les entreprises, Il est essentiel de renforcer des coopérations entre entreprises et acteurs publics ou privés de l'emploi et de l'insertion. Nous sommes aussi favorables au développement de campus de recrutement et d'insertion mais cela doit se réaliser de façon cohérente et en soutenant le développement de la GPEC dans les entreprises. Les résultats des observatoires des branches professionnelles doivent être aussi mieux utilisés par les services ou acteurs de l'emploi.

En remerciant les rapporteurs pour cet avis accompagné d'un rapport étayé de qualité, le groupe des entreprises l'a voté.